



Partenariat Éducation Nationale / Institut des Vins de Porto et de Douro

Demande dotations en Vins de Porto **Année scolaire 2022-2023**

Le partenariat entre l'Institut des Vins de Porto et de Douro (I.V.D.P.) et le Ministère de l'Éducation Nationale fonctionne de façon active depuis de nombreuses années. Le comité de pilotage souhaite permettre aux établissements de faire une demande de dotation pour mener un projet pédagogique sur les vins de Porto.

Les démarches à effectuer pour l'obtention des dotations des Vins de Porto sont les suivantes :

L'obtention de la dotation repose sur la présentation d'une fiche-projet rédigée par l'enseignant ou l'équipe pédagogique impliquée dans le dispositif. Cette fiche-projet est téléchargeable sur le site de l'hôtellerie-restauration : www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr. Les enseignants doivent décrire précisément leur projet pédagogique en ciblant les objectifs visés par l'action.

Cette fiche-projet est à transmettre **avant le 15 octobre 2022** à :

- Laurent Nadiras, webmestre du site de l'hôtellerie-restauration laurent.nadiras@ac-versailles.fr
- Maria Cabral, correspondante de l'Institut des Vins de Porto à PORTO mcabral@ivdp.pt
- l'inspecteur de son académie, responsable de la filière hôtellerie-restauration.

Les fiches projets feront l'objet d'une étude par le comité de pilotage. A l'issue de cette étape, l'I.V.D.P. assurera la livraison de la dotation via une agence du Portugal. La dotation correspondra au projet, à savoir :

- une dotation standard, destinée aux classes de CAP, BAC PRO et BP,
- une dotation spécifique, destinée aux mentions complémentaires barman et sommellerie.

Le professeur responsable du projet accusera réception à l'I.V.D.P. de la livraison de la dotation.

Depuis plusieurs années, une version dématérialisée de mallette pédagogique est mise en ligne sur le site national. Ainsi, les professeurs peuvent télécharger les supports et outils qui répondent à leurs besoins. Certains outils notamment le schiste, le disque, les accords seront livrés avec la dotation des vins de Porto.

A la réception de cette dotation, les équipes pédagogiques réaliseront l'action à l'aide de la mallette pédagogique et les échantillons réceptionnés. Il est recommandé de faire des photos qui enrichiront le **compte-rendu** qui devra être transmis aux trois personnes citées ci-dessus au plus tard pour le **1^{er} juin 2023**. A la réception de ce bilan, l'I.V.D.P. délivrera des attestations de formation en Vins de Porto.

Pour le comité de pilotage,
Annabel DURAND
annabel.durand@ac-normandie.fr